

Memo de l'apéro conversation du 19 aout 2019

Thème : « **L'économie circulaire** ».

L'économie circulaire répond à un enjeu majeur, celui de s'adapter à la raréfaction des matières premières non renouvelables. Alors que les matières rares indispensables à de nombreuses industries s'épuisent, l'économie circulaire encourage la réutilisation des rebuts encore utiles. Elle cherche à préserver les ressources et à réduire les déchets. [1]

A chaque être humain s'impose une évidence : il convient de repenser nos modes de production et de consommation pour que l'humanité puisse survivre.

Définitions :

Economie circulaire : C'est un mode d'organisation du système productif. L'objectif est de produire des biens et des services de manière durable. La consommation et le gaspillage des ressources comme les matières premières, l'eau et l'énergie doivent être limités.

La production circulaire tient également compte de la gestion des déchets.

L'économie circulaire se définit par opposition à **l'économie linéaire**.

Economie de fonctionnalité : C'est un concept du champ du développement durable et de l'économie, qui consiste à faire payer un service (transport, chauffage, éducation, culture, soins, etc.) ou l'usage d'un bien plutôt que ce bien lui-même.

Quelques généralités :

Avec le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources et des espèces, cette angoisse existentielle s'incarne également dans le militantisme écologique auprès des collapsologues [2] qui prophétisent la fin de la civilisation industrielle. Cette théorie de l'effondrement interpelle, inquiète et agace aussi les adeptes de l'écologie souriante et polie qui dénonce les gourous de l'apocalypse. La transition écologique avec son « outil » de l'économie circulaire est-elle la réponse à apporter aux collapsologues ?

L'économie circulaire promeut un nouveau modèle économique, fondé sur la réduction des déchets. Il s'agit de jeter le moins possible en réutilisant ou réparant pour diminuer : la quantité de déchets produits. Par opposition à l'économie « linéaire » où un bien est produit, consommé, puis jeté, l'économie circulaire vise à la fois à réduire la consommation de matières (premières) et à réemployer les déchets de l'industrie. Il faut repenser nos modes de production et de consommation de biens. En France, un groupe de réflexion présidé par Jacques Attali, qui a publié *Pour une économie positive* (synonyme d'économie circulaire), y voit le passage d'une économie de la production à une économie d'usage et une réponse aux enjeux de gestion de la rareté. [3]

Pour les partisans de l'économie circulaire, ce nouveau modèle économique satisfait non seulement des considérations écologiques, mais également l'intérêt économique de chacun. L'industrie évite d'épuiser les ressources indispensables à son activité, les entreprises font des économies en réutilisant les déchets de leur production ou en les revendant, les ménages réduisent le gaspillage.

► Pour passer dans un modèle de création de valeur non destructeur de ressources, la productivité matière, c'est-à-dire la richesse créée par kg de matière consommée, de la France, doit augmenter de 30% d'ici 2030. Par ailleurs, les besoins en équivalent matières premières doivent diminuer de 22 tonnes par habitant/an à 15 tonnes par habitant/an en 2025. (INEC) [4]

Pour notre association, la campagne de collecte « **Un enfant, un livre** » participe de ce concept d'économie circulaire (20.000 livres collectés et plus de 15.000 remis aux bénéficiaires).

→ **Un modèle économique à changer.**

Ce n'est pas nouveau, mais le contexte semble plus favorable que jamais à un changement de modèle économique, car une convergence des préoccupations directes de nombreux acteurs semble se dessiner. On y retrouve :

- Le secteur manufacturier confronté à la volatilité des matières premières. Il a besoin de mieux contrôler ses approvisionnements et les coûts de production ;

- Des travailleurs et syndicats préoccupés par la préservation de l'emploi et de conditions de travail acceptables, dans un contexte d'économie globalisée où les marges de profit des employeurs se réduiront à cause de la hausse du prix des matières premières ;
- Des consommateurs choqués par l'obsolescence programmée des produits et de plus en plus enclins à utiliser des modes de consommation alternatifs pour conserver leur pouvoir d'achat (ex. location de produits, partage et vente de biens...)
- Des gouvernements qui cherchent à sécuriser leur approvisionnement en ressources dans un contexte géopolitique complexe.

L'économie circulaire vise à répondre à ces défis sans précédent en permettant un découplage entre, d'une part, la croissance de la population et ses besoins afférents et, d'autre part, l'extraction des ressources vierges et les impacts environnementaux liés à la production et à la consommation des biens et services.

Tous les secteurs sont touchés (quelques exemples) :

Santé : L'hôpital, c'est un peu une ville dans la ville. On y consomme de l'énergie, de l'eau, des produits, des équipements, de la nourriture. Emetteur de CO2 et producteur de déchets, son impact carbone n'est pas neutre. « Si le développement durable était jadis un sujet périphérique, nous devons désormais changer de paradigme et le placer au coeur des sujets de soins quotidiens. Charge à nous de trouver des solutions innovantes pour réduire notre empreinte, et agir pour la santé de tous et la protection de l'environnement »

Agriculture : La transition écologique et énergétique peut s'accompagner d'un accroissement de la performance des entreprises agricoles. Au-delà de la simple économie liée à une compression des charges, ce sont les nombreux services rendus par la nature, les synergies, le changement et l'optimisation des pratiques qui peuvent amener à plus de compétitivité. (ADEME) L'exemple du glyphosate est à lui seul la démonstration de la difficulté à faire évoluer les pratiques d'un métier indispensable à l'alimentation et à la santé des humains.

Le numérique : Le modèle économique du secteur numérique reste profondément linéaire, basé sur l'obsolescence technique des matériels sans qu'un travail approfondi sur le cycle de vie des produits n'ait été réalisé. La durée de vie des ordinateurs a ainsi été divisée par 3 en 30 ans et il faut 100 fois plus d'octets pour faire tourner Windows Office aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Un secteur où la pression du marketing est énorme : la multiplication des versions des téléphones portables (6 versions *iPhone* en 5 ans). On sait que ce modèle n'est pas tenable, qu'il s'inscrit dans une dynamique de consommation excessivement productrice de déchets, dont une partie significative s'évapore dans des filières informelles, notamment en Afrique.

D'énormes quantités de matières premières et d'énergie sont nécessaires pour fabriquer, alimenter les appareils et traiter les données que les réseaux à haut débit nous permettent de faire circuler. Le secteur informatique représente environ 8 % de la consommation mondiale d'électricité.

Il est grand temps de s'interroger sur les limites de certaines des valeurs portées par le numérique, notamment l'individualisation des pratiques, l'ubiquité, la gratuité, la virtualité, l'immédiateté, etc., et sur leur compatibilité avec les exigences propres à la transition écologique.

C'est un secteur qui depuis la conception (fabrication) jusqu'aux usages devra faire les plus gros efforts pour s'intégrer dans un processus vertueux d'économie circulaire. (Extraits : Laurence Monnoyer-Smith ; Annales des Mines - Responsabilité et environnement 2017/3 (N° 87)

Transport : Comme pour aller à l'encontre de toute notion d'économie circulaire les marques qui produisent des voitures particulières sont passées au SUV à grand renfort de publicité. L'orientation « tout électrique » est-elle bonne ? Pourquoi ne pas dire simplement qu'il faut moins se déplacer et privilégier (impérativement) les modes doux ?

Les bus « Macron » ont été déployés sans grand succès comme un prétexte pour ne pas entretenir et rénover les lignes SNCF secondaires.

Les avions, les bateaux toujours plus nombreux et plus gros sont aussi des signes d'une économie du transport ou du tourisme qui ne tourne pas dans le bon sens.

→ Un engagement vers la transition écologique

La transition écologique repose sur la double prise de conscience de la finitude des ressources sur lesquelles repose la croissance économique mondiale et de l'empreinte environnementale issue de notre consommation énergétique.

Fin du gaspillage, moins de déchets, lutte contre la pollution plastique, meilleure information sur les produits que nous achetons... ces préoccupations sont au cœur du quotidien des Français. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire y répond directement avec une ambition forte : transformer notre système en profondeur.

Fruit d'un long travail de concertation dans le cadre des travaux de la Feuille de route pour une économie circulaire [5], le projet de loi, présenté le 10 juillet 2019 en Conseil des ministres, s'articule autour de 4 orientations :

1. Stopper le gaspillage pour préserver nos ressources.
2. Mobiliser les industriels pour transformer nos modes de production.
3. Informer pour mieux consommer.
4. Améliorer la collecte des déchets pour lutter contre les dépôts sauvages.

Au-delà des intentions et des bonnes paroles il faut mettre en marche ce processus vertueux pour soutenir réellement les initiatives qui vont dans ce sens et les propager, en France, en Europe, ...

→ Un nouveau mode de production et de consommation

Un travail qui commence dès la conception du produit, qui doit elle aussi être durable : "Il faut que le fabricant se demande pourquoi il fait son produit. Combien de temps durera-t-il ? Sous quelles formes ?"

L'éco conception implique pour un produit qu'il soit : démontable, réparable, réutilisable, non toxique.

Ce qui implique d'y privilégier des ressources durables et non toxiques. Ensuite vient le temps de l'utilisation, de la réutilisation, de la réparation, de l' "upcycling" (valorisation des déchets) et, enfin, du recyclage des matières premières pour en faire un produit d'une autre gamme.

1. Un approvisionnement durable en matières premières.

La notion de durabilité tient compte de l'impact écologique de la gestion des ressources liées à la production des matières premières, mais aussi des conditions de travail des ouvriers.

2. L'éco conception des biens de consommation.

Il s'agit d'une conception basée sur des principes éco responsables, incluant la maîtrise des ressources et des déchets.

Intégrer un processus d'éco conception dans votre système de production pourra en outre vous permettre d'améliorer votre **rentabilité**.

3. Un engagement territorial et industriel vers l'écologie.

Les politiques locales et industrielles doivent s'harmoniser pour construire un tissu économique pérenne sur un territoire donné.

4. Une économie de fonctionnalité.

Il s'agit de vendre l'**usage** du bien ou du service, et non le bien ou le service en lui-même. Ce principe permet :

- une diminution du besoin en ressources,
- une mutualisation des biens et services.

C'est en réalité la base d'une **économie collaborative**.

5. Une consommation responsable.

Il est ici question d'opter pour un comportement d'achat basé sur une consommation raisonnée.

Acheter **moins mais mieux** et faire attention à la provenance et aux modes de production (empreinte carbone, commerce équitable, conditions de travail, agriculture biologique, etc).

Ce sont surtout les équipements ménagers et de loisirs (numérique en particulier) qui posent problème. A peine acheté l'indispensable téléphone est déjà dépassé. Ce même téléphone (ou la tablette) qui amènent les sollicitations incessantes des vendeurs qui n'ont qu'un objectif : nous faire acheter tant de choses inutiles. Un comportement qui nous éloigne encore une fois du principe de l'économie circulaire.

Comment acheter responsable pour le consommateur ? Choisir des articles avec moins d'emballage, éviter le suréquipement, si c'est possible louer au lieu d'acheter, ...

6. Un allongement de la durée d'usage.

La bonne pratique : opter pour le réemploi, la réparation et la réutilisation des objets.

A titre d'exemple, il existe aujourd'hui de plus en plus de *Repair'cafés*, et autres initiatives associatives pour les particuliers et entrepreneurs désireux de donner une seconde vie à leur matériel. Mobil'Idées est un bon exemple de récupération/réparation de vélos.

Le don est aussi une alternative à la déchetterie lorsque l'objet est en état d'usage. Ce don peut aussi aider les associations caritatives (Secours Populaire, Main de Partage, Petite Ourse, ...) dans leurs actions.

7. Le recyclage des déchets.

La valorisation des déchets est un segment important de l'économie circulaire. Ils entrent ainsi dans le processus d'approvisionnement durable des matières premières et complètent le cercle vertueux.

L'économie circulaire c'est donc un ensemble d'acteurs et de pratiques éco-responsables à mettre en commun pour une efficacité réelle et durable. Un engagement à long terme pour pérenniser les activités humaines tout en préservant la planète et notre santé.

→ Le dispositif législatif

En avril 2018, la feuille de route sur l'économie circulaire [5] a fait son entrée dans le paysage français, donnant naissance à cinquante mesures pour consommer mieux, produire mieux et valoriser au mieux les ressources. Les pouvoirs publics comptent sur l'engagement de tous les acteurs sociaux et économiques pour changer de modèle. Alors que certains s'interrogent toujours sur la rentabilité d'une telle mutation, le ministère de l'Ecologie et l'association Orée viennent de publier un guide mode d'emploi. Son objectif : accompagner la société civile vers un modèle plus durable avant sa traduction dans la loi.

Le projet de Loi sera en séance publique au Sénat à partir du 24/09/2019 les autres étapes (parlement, commissions, ...) jusqu'à la promulgation de la Loi ne sont à ce jour pas datées.

La feuille de route pour une économie 100% circulaire est ambitieuse. Il reste à ce que les moyens de réaliser ces objectifs suivent. Et il ne s'agit pas seulement de moyens financiers mais aussi de moyens d'éducation et des contraintes progressives et dissuasives pour tous ceux qui ne s'engageraient pas dans cette voie.

→ Des perspectives d'emploi

Les chiffres sont variables. D'après l'Ademe, les effectifs de l'économie circulaire sont aujourd'hui évalués à près de 800 000 emplois équivalents temps plein, soit plus de 3 % de l'emploi global. À l'horizon 2030, près de 300 000 emplois supplémentaires pourraient voir le jour.

Ces chiffres sont probablement sous estimés certaines ONG évoquent des chiffres plus importants si on tient compte de la rénovation des « passoires » thermiques notamment.

→ Des initiatives

Panda phone : Le WWF France et la place de marché dédiée aux appareils reconditionnés Back Market s'associent pour lancer le "[Panda Phone](#)" [6], une collection de téléphones de marque iPhone reconditionnés par un acteur français. L'opération a pour objectif de sensibiliser les consommateurs aux impacts environnementaux du numérique. Pour chaque vente d'un téléphone reconditionné de cette collection co-brandée WWF France/ Back Market, 5% des profits seront reversés à l'ONG.

Le projet WAG : Le WWF France lance en octobre 2018 [WAG](#) (We Act for Good) [7], un programme doté d'une plateforme digitale où les gestes de chacun se transforment en action collective : l'effet WAG, c'est le pouvoir de mieux consommer ! WAG a été initiée par le WWF France et ses partenaires fondateurs La Poste, l'ADEME et la MAIF. La plateforme permet à chacun de reprendre le pouvoir de consommer mieux pour soi et la planète en faisant partie d'une communauté dynamique et collective.

Dans le monde agricole : Le partenariat entre GRDF et le WWF France visera en premier lieu à promouvoir le développement de pratiques agricoles susceptibles de fournir les matières premières organiques nécessaires à la méthanisation tout en s'intégrant dans un modèle d'agroécologie sobre en engrais et en produits phytosanitaires et soucieux des sols. Le partenariat visera également à définir les conditions de bonne intégration des projets dans les territoires ainsi qu'à minimiser les impacts sur l'environnement et les écosystèmes. La filière du bio méthane permet de créer des synergies entre les

acteurs d'un territoire : les déchets produits par les uns deviennent une énergie de chauffage, un carburant ou un fertilisant naturel pour d'autres. Pour les agriculteurs, c'est un complément de revenu stable qui leur permet d'ancrer durablement leur activité dans les territoires.

Dans le bâtiment : Animé par le professeur Franck Scherrer, directeur de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, un réseau regroupe des chercheurs et professionnels de trois métropoles (Bruxelles, Paris et Montréal) qui analysent ou expérimentent des démarches innovantes en matière d'économie circulaire à l'échelle urbaine. Dans le secteur du bâtiment, la problématique des déchets est trop souvent traitée après le chantier et pas suffisamment avant, en prévention. Depuis 2010, un diagnostic déchets est obligatoire : il doit être effectué en amont du chantier par le maître d'ouvrage. La mesure prévoit d'étendre ce diagnostic aux réhabilitations significatives, car elles produisent une quantité importante de déchets de second œuvre.

La mesure entrera en vigueur en 2020. Rappelons que le secteur du bâtiment et des travaux publics est le premier producteur de déchets et le premier consommateur de ressources naturelles. Il représente 227 millions de tonnes de déchets annuels, l'équivalent de la production de 630Kg de déchets du bâtiment par an et par français.

Autres initiatives :

Phénix, entreprise solidaire d'utilité sociale, accompagne la grande distribution dans la démarche de réduction du gaspillage et des déchets. Elle est maintenant présente dans 21 villes en France, en Espagne et au Portugal.

Dans les Hautes-Alpes : A partir d'octobre 2019, Sandrine Bequet, créatrice d'une ligne de vêtements en tissus écologiques (Ma mode Wagabonde) propose un **atelier "Zéro déchet"** à la MJC de Laragne.
<https://www.facebook.com/mamodeWagabonde>

Gratiféria : Apporter ce qui ne sert plus, prendre ce dont on a besoin, c'est le principe de la "gratifieria", une sorte de brocante où tout est gratuit. La prochaine Gratifieria de Gap s'installera au parc Galleron le 31 août 2019 entre 17h et 20h30.

→ Mais des défis insurmontables ...

Moyen de réconcilier protection de l'environnement et croissance, l'économie circulaire fondée sur la réduction de la consommation, le réemploi des produits et, en dernier ressort, leur recyclage, occupe une place grandissante dans le débat public.

Plastique le « bon » exemple. Le recyclage est tout d'abord un défi technique, notamment dans le domaine du plastique. Non seulement il existe des dizaines de polymères différents, que les metteurs sur le marché choisissent pour le conditionnement de leurs produits en fonction de leurs diverses caractéristiques (durs ou souples, transparents ou opaques, adaptés ou non au contact avec les aliments...), mais qui demandent chacun un traitement spécifique.

Pour le plastique le point de non-retour semble atteint avec la découverte de micro particules de plastique dans les glaciers. Le long du courant océanique principal de l'Arctique, les scientifiques ont récolté, entre 2014 et 2015, des carottes de glace qu'ils ont ensuite analysées : 12 000 particules par litre de glace fondue ! Dans les échantillons on y trouve des fragments de filtres de cigarettes, de peinture, d'emballages alimentaires, particulièrement les bouteilles de plastique, des fibres synthétiques... En avril 2019 une équipe italienne de scientifiques découvre que des petites particules de [plastique](#) sont arrivées jusque dans les glaciers alpins, (glacier Forni), le plus grand des Alpes italiennes. C'est la première fois que des traces de plastique sont découvertes dans un glacier de montagne.

Après avoir extrait et analysé 4 kg de débris supraglaciaires (du sédiment, et non de la glace à proprement parlé), lui et son équipe y ont comptabilisé près de 300 particules de plastique d'environ 5 millimètres de longueur en moyenne. 65 % de ces particules s'apparentaient à des fibres de plastique, quand le reste prenait la forme de micro fragments. Si cet échantillon est représentatif, cela signifierait que plus de 162 millions de particules sont venues se loger sur l'ensemble du glacier.

"Leur provenance est locale (...). Les fibres que nous avons trouvé en plus grand nombre sont des fibres de polyester et de polyamide", détaille Sergio Azzoni. Autrement dit, ces particules proviendraient directement des équipements portés par les visiteurs venus se frotter au glacier au cours des dernières décennies.

Le plus simple pour nous consommateurs c'est de ne plus utiliser de plastique (!?)

→ Sous forme de conclusion

Vu l'état du monde et la frénésie de développement (qui passe par la destruction des ressources) ; vu le contenu des accords commerciaux qui sont signés pour faire circuler toujours plus les biens d'un continent à l'autre, ... Vu la folie des hommes, le projet d'une économie circulaire globalisée et bienfaitrice semblerait aux plus pessimistes bien utopique.

Toutefois soyons confiants et agissons pour faire mentir les augures de la collapsologie.

L'économie circulaire ne se résume pas à du recyclage, mais l'englobe dans un projet plus large de repenser la façon dont on produit, on consomme, on vit.

L'économie circulaire ne s'imagine pas sans une évolution de la façon dont les biens sont conçus. Elle suppose de mettre un terme aux pratiques d'obsolescence programmée. Il faut que le recyclage ait été prévu dès la conception initiale des produits par l'industrie : tout n'est pas recyclable, n'importe comment et sans limite, les entreprises doivent utiliser au départ des matériaux qui sont recyclables ou réutilisables par une autre industrie (ce qui n'est pas forcément dans leur intérêt économique).

Mais les discours, les études, publications et autres cris d'alarme n'y suffiront pas. Il faudrait que chaque individu fasse sa part et accepte de vivre différemment ; et qu'ensemble nous incitions nos dirigeants à se mettre d'accord au niveau mondial pour prendre enfin les décisions qui iront dans le sens d'une réelle économie circulaire pour favoriser la transition écologique (et le bien-être de l'humanité).

Sources et renvois :

Compilations d'extraits du web et de lectures.

- (1) **L'économie circulaire vue par La Finance pour tous** : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/finance-et-societe/nouvelles-economies/economie-circulaire/>
- (2) **Collapsologie** : <http://www.collapsologie.fr/>
- (3) **L'économie positive** : <https://www.attali.com/economie-positive/>
- (4) **INEC** : <https://institut-economie-circulaire.fr>
- (5) **Feuille de route** : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec>
- (6) **Panda Phone** : <https://www.backmarket.fr/panda-phone>
- (7) **WAG** : <https://www.weactforgood.com/>

Et aussi :

L'économie circulaire (Ministère de la transition écologique et solidaire) : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/leconomie-circulaire>

Feuille de route ou 50 mesures pour une économie circulaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Feuille-de-route-Economie-circulaire-50-mesures-pour-economie-100-circulaire.pdf>

Les dix propositions de l'INEC : <https://institut-economie-circulaire.fr/wp-content/uploads/2019/07/mesuresinecfull.pdf>